

En amont du Portrait du colonisé d'Albert Memmi : aux sources d'une pensée de la décolonisation

Hervé Sanson



Éditeur

Institut des textes & manuscrits modernes
(ITEM)

Édition électronique

URL : <http://coma.revues.org/231>

DOI : 10.4000/coma.231

ISSN : 2275-1742

Référence électronique

Hervé Sanson, « En amont du Portrait du colonisé d'Albert Memmi : aux sources d'une pensée de la décolonisation », *Continents manuscrits* [En ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 22 avril 2014, consulté le 03 octobre 2016. URL : <http://coma.revues.org/231> ; DOI : 10.4000/coma.231

Ce document a été généré automatiquement le 3 octobre 2016.



Continents manuscrits – Génétique des textes littéraires – Afrique, Caraïbe, diaspora est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

En amont du Portrait du colonisé d'Albert Memmi : aux sources d'une pensée de la décolonisation

Hervé Sanson

- 1 Pour qui s'intéresse au phénomène historique de la décolonisation, l'essai *Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur* d'Albert Memmi s'avère incontournable. Cet opus, publié en 1957, en pleine guerre de libération algérienne, fit date. Les deux textes que nous présentons dans le présent article se situent donc en amont ; rédigés entre 1948-1949 et 1952, le premier est inédit, tandis que le second a été publié dans une revue locale. Ce sont des documents exceptionnels qui permettront au lecteur de saisir le point d'origine et la progression d'une pensée aux prises avec l'iniquité au quotidien du système colonial. Ils nous permettent aussi de constater que l'implacable démonstration de Memmi dans le *Portrait du colonisé* a été préparée dans les années qui ont précédé, permise par différentes contributions courtes. Ils attestent enfin de la richesse du fonds d'archives Albert Memmi et des trésors qu'il recèle.

« Situation de la Tunisie – un pays d'opérette » : pour une réforme du système colonial

- 2 Ce texte, inédit, existe sous forme d'un manuscrit de quatorze pages, et d'un tapuscrit de dix pages. Il a été vraisemblablement rédigé en 1948-1949, car il fait référence aux événements de Madagascar et à la place future des Européens en Tunisie, source d'inquiétude. *Caliban*, revue fondée par Jean Daniel, à qui il avait été proposé, le refusa.
- 3 Memmi y plaide pour une réforme du système dans le cadre d'une union française démocratique. Nous sommes donc encore loin du *Portrait* :

Il est exact que malgré les freinages du colonialisme et ce qu'il reste à faire, la Tunisie a fait plus de progrès dans les domaines médicaux, scolaires, économiques, sous l'impulsion française que sous la direction des beys¹.

- 4 L'essayiste narre pour la première fois une anecdote qui sera reprise dans le *Portrait du colonisé* : les yeux « trachomateux » d'une population de moribonds dans le Sud tunisien seront évoqués à nouveau dix ans plus tard dans le sous-chapitre « L'être de carence », le dernier du chapitre « Situation du colonisé » :

Je me suis promené dans le Sud tunisien et j'ai vu les ravages du trachome dans des villes sans conduction d'eau, ni cabinets ni organisation médicale. J'ai encore dans l'esprit des visions effroyables de ces foules en loques, aux visages pleurant leurs yeux, entourant le car de la Tunisienne Automobile².

- 5 La métaphore se fait plus percutante, plus dure, dans la version du *Portrait* :

Je me souviens de ce jour où le car de la « Tunisienne Automobile », qui nous emmenait vers le Sud, s'arrêta au milieu d'une foule dont les bouches souriaient, mais dont les yeux, presque tous les yeux, coulaient sur les joues ; où je cherchais avec malaise un regard non trachomateux où je puisse reposer le mien. Et la tuberculose, et la syphilis, et les corps squelettiques et nus, qui se promènent entre les chaises des cafés, comme des morts-vivants, collants comme des mouches, les mouches de nos remords³...

- 6 Memmi se penche par ailleurs sur le sort des Européens d'Afrique du Nord, en affirmant qu'ils font partie du paysage humain de la région, et qu'ils ont donc toute leur place. Sa position est par conséquent plus nuancée que certains ont bien voulu le voir, ou que certaines pages du *Portrait* pouvaient le laisser entendre.

Il y a un problème européen en Afrique du Nord. Il y a aujourd'hui des Français qui, en Tunisie, connaissent mieux la Tunisie que la France et seraient désespérés si on les obligeait à quitter foyer, situation et amis⁴. [...]

- 7 À ce titre, il réfute absolument l'idée d'un départ possible de ces populations dans l'avenir :

Il y a un peuple d'Italiens en Tunisie qu'on ne saurait arracher d'un sol où plusieurs générations ont vu le jour, qui souvent ne connaissent pas l'Italie. Il serait tout autant injuste et absurde de demander le départ de ces Italiens ou des Juifs de Tunisie ou des Maltais que de mettre hors de Marseille ces familles corses installées depuis leurs arrière-arrière-grands-parents⁵.

- 8 Cet essai de compréhension sera réaffirmé par Memmi à de multiples reprises, notamment dans la préface de 1966 à la réédition du *Portrait* chez Pauvert. Cette volonté de compréhension, faisant écho à la position ambiguë de Memmi en tant que juif ET colonisé, a donné lieu à la bipartition de l'ouvrage en deux Portraits, colonisé et colonisateur. Memmi croit encore pour l'heure en l'aménagement possible de la situation coloniale. Sa position se radicalisera progressivement en découvrant que cet aménagement est tout bonnement impossible.

- 9 Memmi effectue dans ce texte une mise en garde à l'encontre des autorités coloniales françaises en évoquant la capacité des partis nationalistes à mobiliser les masses. Il semble déplorer une erreur tactique grave de leur part vis-à-vis des représentants des élites « indigènes » :

Quand les gribouilles à courte-vue de la politique coloniale comprendront-ils cette erreur tragique et immorale : étouffer les modérés et cultiver les fanatiques comme plus faciles à abuser⁶ ?

- 10 Partant, il pointe les « promesses jamais tenues » et constate la « méfiance [...] désespérante » de la population : Memmi souligne ainsi la mystification coloniale à laquelle personne ne croit plus. « L'émouvante fidélité », « l'indéfectible attachement des indigènes à la France » dont parlent périodiquement les communiqués de la Résidence Générale, relèvent de la pure mystification politique (ou d'un aveuglement grave⁷). »
- 11 Sur l'accointance de certains Musulmans avec l'ennemi nazi, tout en la déplorant, Memmi plaide le fameux adage : « Les ennemis de mes ennemis sont mes amis. » La collaboration est un mot et une réalité à géométrie variable. Le constat de Memmi se veut implacable, résolument tranché : « Aujourd'hui les musulmans de Tunisie ont perdu tout espoir en l'Occident et regardent uniquement vers l'Orient arabe⁸. »
- 12 Le constat apparaît donc précoce. La tentation panarabiste est pointée dès 1948. Selon Memmi, « ce serait alors le triomphe des classes réactionnaires et féodales⁹. » Memmi se défie à cette époque des partis indépendantistes, car il suppose déjà l'exclusive politique dans la libération des peuples colonisés : le programme socio-économique lui apparaît le parent pauvre, quand il n'est pas absent. C'est ainsi que dans certains textes postérieurs, « Le colonisé entre les mythes » par exemple, texte paru dans le *New York Times* en 1971, Memmi distingue bien une révolte, une lutte de libération nationale, de ce que l'on nomme « Révolution », qui sous-tend une réforme en profondeur des structures sociales et économiques.
- 13 Dès lors, les espoirs de Memmi se situent dans le développement d'un parti progressiste « qui unirait la lutte sociale à la lutte politique¹⁰ » : l'essayiste adhère donc à une Union française démocratique, seule garantie selon lui de cette évolution globale. Memmi entrevoit bien cependant que le recours à la force constitue à terme une alternative envisageable, mais elle « est toujours la plus coûteuse et quelquefois aboutit au suicide¹¹. » Dans un souci d'apaisement, d'évitement du recours à la force et en faveur de la meilleure « solution possible¹² », il adresse un appel aux intellectuels tunisiens : « Les intellectuels tunisiens doivent délaissier la surenchère qui aboutirait à la guerre coloniale où à leur oppression par un gouvernement féodal¹³. »
- 14 Il comprendra peu à peu que le système colonial ne peut aider ces partis progressistes à s'affirmer et exprimer leurs revendications ; sa nature même le lui interdit. L'aménagement n'est pas possible.
Pour l'heure, ce constat n'est pas encore fait et Memmi met l'accent sur le rôle positif de la colonisation : « malgré les freinages du colonialisme, et ce qu'il reste à faire ». Sur le manuscrit, Memmi a ajouté (ce qui est repris dans le tapuscrit dans le corps même du texte) : « Aussi bien les mouvements de jeunesse, outre leurs jeux scouts, s'entraînent à quelques exercices plus précis, tel le lancement de la grenade¹⁴. »
- 15 Cet exemple illustre de manière frappante la radicalisation des deux camps, éclaire la fonction de certains secteurs de la société colonisée, et montre bien le crédit apporté à la force, cette adhésion, *de part et d'autre*, à la force, résultante de la « politique » coloniale, politique à la petite semaine, comme la nomme Memmi.
- 16 Ainsi, Memmi n'a pas encore fait sa découverte capitale : la colonisation est une exploitation économique de peuple à peuple, certes, mais aussi sociale, politique, culturelle, qui porte en soi sa propre condamnation.

[...] s'il existait une solution qui, respectant la justice et l'honneur, conserverait encore des liens entre la France et les pays d'outre-mer, c'est cette solution qu'il faudrait adopter¹⁵.

- 17 Une assertion se détache donc, aporétique si on la replace dans la future analyse de la situation coloniale par Memmi : la réforme lui semble encore envisageable, même si plusieurs points dans son texte laissent apparaître le début d'une prise de conscience qui le mènera à la condamnation pure et simple du système colonial.

« Un essai de détermination du fait colonial » : pour une lecture globale du problème nord-africain

- 18 Ce compte-rendu d'un ouvrage de Paul Sebag, *La Tunisie, essai de monographie*, paru en 1951¹⁶, a été publié la même année dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, revue éditée à Tunis. Il se présente sous la forme d'un manuscrit de huit pages, et d'un tapuscrit de trois pages.
- 19 Ce texte atteste de l'importance de la lecture de l'ouvrage de Sebag dans la genèse des *Portraits du Colonisé* et du *Colonisateur* : celui-ci construit sa démonstration à partir du facteur économique de la colonisation. Sa grille de lecture de la situation se veut marxiste. Memmi, tout en reconnaissant la validité des schèmes de lecture de Sebag, nuance le constat en soulignant que l'exploitation qu'est la colonisation ne peut se réduire exclusivement à sa dimension économique. Sa condamnation du système colonial dans ce compte-rendu se veut donc plus tranchée, car déployée implicitement selon un champ plus large. La comparaison entre le tapuscrit et la version publiée s'avère très intéressante. Le compte-rendu publié a en effet supprimé certains passages du manuscrit et du tapuscrit : ainsi, le premier développement sur la grille de lecture marxiste de l'étude n'a pas semblé indispensable à Memmi. Le segment suivant a donc été retranché : et même de race à race. Nous retrouvons ici un schéma marxiste ou plus exactement stalinien : la nation coloniale est à la nation colonisée ce que la classe exploitante est à la classe exploitée¹⁷.
- 20 La deuxième suppression concerne une assertion que Memmi a peut-être jugée trop brutale dans sa formulation :
- La conclusion de cette étude précise et toujours appuyée sur les statistiques officielles est que le fait de colonisation est entièrement négatif pour les colonisés et uniquement positif pour les colonisateurs¹⁸.
- 21 Plusieurs segments ont disparu dans la version finale : Memmi atténue ainsi son enthousiasme vis-à-vis de l'ouvrage de Sebag. Ainsi, le tapuscrit¹⁹ évoque un travail « remarquable » alors que dans la version publiée, l'auteur utilise l'épithète « intéressant²⁰ » en lieu et place.
- 22 Du manuscrit au tapuscrit, un changement de formulation et de mode verbal (conditionnel → imparfait) infléchit le seul point positif puisque le principal argument pour le contrer est mis à l'imparfait, et mis au compte de l'auteur qui plus est. La condamnation du système en est donc plus forte dans le tapuscrit puisque le seul aspect favorable (l'accroissement de la population) est aussitôt relativisé par l'aspect catégorique du temps utilisé pour évoquer le paradoxe d'Adam Smith. Memmi a rétabli le conditionnel dans la version publiée.

- 23 Deux autres affirmations sont retranchées de la version publiée : Memmi, tout en reconnaissant la pertinence de la thèse de Sebag, sous-entend qu'elle n'est qu'une analyse partielle et que pour appréhender la situation coloniale, d'autres aspects sont capitaux, d'où les deux suppressions suivantes :
- 1° Et l'essentiel est atteint : il réussit pleinement à nous montrer que le fait colonial Tunisien est un fait essentiellement économique²¹.
- 2° Et sa réussite est complète pour démontrer que la colonisation n'est qu'une entreprise économique et l'absurdité de thèses contraires²².
- 24 Le segment final du texte a été également supprimé de la publication :
- Par suite l'accélération politique et culturelle aboutira à une prise de conscience de sa situation historique chez le colonisé, c'est-à-dire à la découverte du conflit. Ainsi, si la conscience de soi est chez le colonisé le résultat d'un certain niveau économique et social, conséquence de la colonisation, cette prise de conscience sera aussi celle de sa trop partielle liberté²³.
- 25 Ainsi, Memmi pointe déjà le caractère fatal, fatidique de la situation coloniale et la condamnation que ce système porte en lui intrinsèquement. Une autre suppression du tapuscrit dans la version publiée se révèle capitale :
- Pour conclure, nous ne voudrions pas, cependant, que ces quelques remarques fassent oublier l'essentiel, que l'auteur a eu le grand mérite de mettre en lumière : le fait de colonisation, en Tunisie, est surtout un fait d'exploitation économique de peuple à peuple²⁴.
- 26 Il convient de mettre en vis-à-vis tel passage de la préface à la réédition de 1966 chez Pauvert²⁵ :
- Ainsi, l'on m'a reproché de ne pas avoir entièrement bâti mes portraits sur une structure économique. La notion de *privilège*, je l'ai pourtant assez répété, est au cœur de la relation coloniale. Privilège économique, sans nul doute ; et je saisis l'occasion pour le réaffirmer fortement : l'aspect économique de la colonisation est pour moi fondamental²⁶.
- 27 L'ouverture même du *Portrait du colonisateur* est basée sur la notion de profit qui inclut évidemment le profit économique. C'est à partir de la notion de « privilège » que Memmi parvient à se dégager de la grille de lecture exclusivement économique, même s'il le présentait déjà dans certains textes courts antérieurs. Memmi ne renie donc rien, mais selon une méthode qui ne se démentira plus, il creuse une vue qui est d'abord représentation d'une situation générale, et qui, du coup, en devient partielle car empêchant de distinguer les spécificités et la complexité du réel.
- La découverte marxiste de l'importance de l'économie dans toute relation oppressive n'est pas en cause. Mais cette relation contient d'autres traits, que j'ai cru découvrir dans la relation coloniale²⁷.

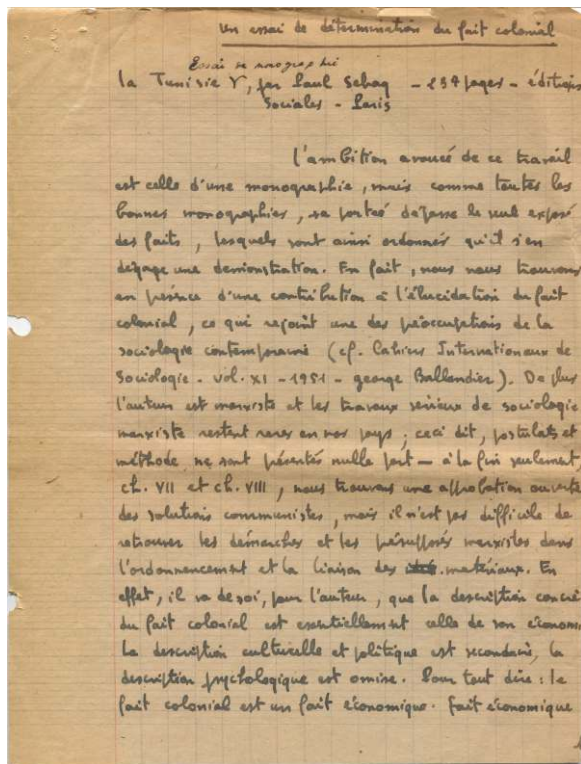
Conclusion

- 28 Ces deux textes du jeune Albert Memmi présentent un grand intérêt à être analysés, placés en vis-à-vis. Le lecteur peut, sur une période courte (moins de cinq ans), suivre l'évolution d'une des pensées majeures de la décolonisation à son origine : les *Portraits du colonisateur et du colonisé* apparaissent comme un essai de généralisation et de systématisation d'une expérience vécue sur un mode personnel, mais ces portraits

n'auraient pas acquis la dimension d'une « géométrie passionnée », selon la formule de Sartre, s'ils n'avaient constitué le dernier chaînon d'une suite de réflexions à propos de la même problématique, celle de la colonisation et son corollaire, l'inévitable décolonisation.

- 29 Ainsi, l'indépendance inéluctable de la Tunisie s'est-elle imposée progressivement à Memmi et ces deux textes permettent de mesurer l'évolution de la prise de conscience du futur auteur du *Portrait du colonisé*. Le deuxième texte, « Un essai de détermination colonial » s'avère capital dans ce parcours intellectuel : il met en relief l'autonomisation de la pensée de Memmi, qui ne voit plus exclusivement – comme l'ensemble de la gauche – l'oppression coloniale comme une exploitation économique exercée de classe à classe, mais bien comme un complexe d'oppression s'exerçant sur tous les plans : politique, social, culturel... Les jalons sont donc posés afin que Memmi mette à jour le caractère national des guerres de décolonisation – l'un des aspects essentiels du *Portrait du colonisé*.

Fig. 1 : Manuscrit d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°1



Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°1

Un essai de détermination du fait colonial

essai de monographie
La Tunisie, par Paul Sebag. 237 pages, éditions
Sociales, Paris.

L'ambition avancée de ce travail
est celle d'une monographie, mais comme toutes les
bonnes monographies, sa portée dépasse le seul exposé
des faits, lesquels sont ainsi ordonnés qu'il s'en
dégage une démonstration. En fait, nous nous trouvons
en présence d'une contribution à l'élucidation du fait
colonial, ce qui rejoint une des préoccupations de la
sociologie contemporaine (cf. Cahiers Internationaux de
Sociologie – vol. XI – 1951 George Ballandier). De plus
l'auteur est marxiste et les travaux sérieux de sociologie
marxiste restent rares en nos pays ; ceci dit, postulats
et méthode ne sont présentés nulle part à la fin seulement,
cf. VII et ch. VIII nous trouvons une approbation ouverte
des solutions communistes, mais il n'est pas difficile de
retrouver les démarches et les présupposés marxistes
dans l'ordonnement et la liaison des idées – matériaux. En
effet, il va de soi, pour l'auteur, que la description concrète (*page coupée*)
du fait colonial est essentiellement celle de son économie (*page coupée*)
La description culturelle et politique est secondaire, la
description psychologique est omise. Pour tout dire : le
fait colonial est un fait économique. Fait économique

1

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(*page coupée*) – annotation sur l'état du manuscrit ;

~~Rature~~ – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

Fig. 2 : Manuscrit d'Un essai de détermination du fait colonial, f°2

d'un caractère particulier : rapport d'exploitation de
 peuple à peuple [et même de race à race]. Nous retrouvons
 nous ici un schéma marxiste ou plus exactement stalinien :
 la nation coloniale est à la nation colonisée ce que la
 classe exploitante est à la classe exploitée. // Sans mieux
 éclairer l'opposition globale d'un quaker à l'autre, l'auteur
 étudie séparément les richesses et la production des colonisateurs
 les richesses et la production des colonisés. Nous affirons ainsi
 que la politique française coloniale a eu comme résultat de
 faire passer aux mains de Européens les meilleurs terres (p. 64).
 Le crédit est maintenu à la disposition de Européens; l'équipement
 a été réalisé au profit des besoins européens (p. 65).
 Or, "c'est la contribution fiscale des populations locales
 qui a permis... les dépenses d'outillage économique" (p. 67).
 Toute l'industrie extractive se trouve sous le contrôle des
 Européens (p. 79). Une place dans les industries de transforma-
 tion est essentielle (p. 90). Notons, cependant, que l'indus-
 trie reste peu développée, tournant ses limites dans la
 menace qu'elle pourrait créer à l'industrie métropolitaine
 (p. 95).

Du côté des colonisés, nous constatons :
 transformation des anciens paysans dépossédés en main-
 d'œuvre agricole ou industrielle (au profit des colonisateurs)
 (p. 100); des difficultés commerciales de crédit (p. 106);

2

Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°2

d'un caractère particulier : rapport d'exploitation de peuple à peuple [et même de race à race]. Nous retrouvons ici un schéma marxiste ou plus exactement stalinien : la nation coloniale est à la nation colonisée ce que la classe exploitante est à la classe exploitée. || Pour mieux éclairer l'opposition globale d'un groupe à l'autre, l'auteur étudie séparément les richesses et la production des colonisateurs, les richesses et la production des colonisés. Nous apprenons ainsi que la pratique foncière coloniale a eu comme résultat de faire passer aux mains des Européens les meilleures terres (p. 44). le crédit est surtout à la disposition des Européens : l'équipement a été réalisé en fonction des besoins européens (p. 61). Or, "c'est la contribution fiscale des populations locales qui a permis... les dépenses d'outillage économique" (p. 47). Toute l'industrie extractive se trouve sous le contrôle des Européens (p. 89). leur place dans l'industrie de transformation est essentielle (p. 90). Notons, cependant, que l'industrie reste peu développée, trouvant ses limites dans la menace qu'elle pourrait créer à l'industrie métropolitaine (p. 98).

Du côté des colonisés, nous constatons : transformation des anciens peuples dépossédés en main-d'œuvre agricole ou industriel (x au profit des colonisateurs) (p. 100) ; des difficultés considérables de crédit (p 106) ;

2

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(page coupée) – annotation sur l'état du manuscrit ;

Rature – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

Fig. 3 : Manuscrit d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°3

Une rareté de capitaux, un retard de technique, une médiocrité de travaux d'équipement, un confusionnisme juridique dans le régime de détention du sol. En suite, la production des colons est irrégulière, souvent anachronique, faible relativement au chiffre de la population.

La conclusion de cette étude menée et toujours appuyée sur les statistiques officielles est que le fait de colonisation est entièrement négatif pour les colonisés et uniquement positif pour les colonisateurs. L'analyse de régime desamien révèle un commerce à "structure de type colonial" c'est à dire que le pays est "une source de matières premières et un débouché pour la métropole" (p. 145). La population autochtone est la seule bénéficiaire de la mise au relief du pays : profits pour l'oligarchie financière, tiers colonial pour les fonctionnaires (aujourd'hui étendus aux autochtones), de très avantageux aux classes moyennes (p. 150). Au contraire, chez les Tanniers on constate un affaiblissement progressif des petits paysans, l'affaiblissement d'un holdatier industriel et agricole, une sous-alimentation désastreuse (p. 163), un habitat rudimentaire, une situation sanitaire dérisoire (p. 172) une insuffisance notable du réseau scolaire. Un seul point en apparence favorable : l'accroissement constant de la population. Mais l'auteur nous rappelle qu'il s'agit d'un accroissement de la japonaiserie, or les japonais, dans l'en-

Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°3

Une rareté des capitaux, un retard des techniques, une médiocrité des travaux d'équipement, un confusionnisme juridique dans le régime de détention du sol. Par suite, la production des colonisés est irrégulière, surtout anachronique, faible relativement au chiffre de la population.

La conclusion de cette étude précise et toujours appuyée sur les statistiques officielles est que le fait de colonisation est entièrement négatif pour les colonisés et uniquement positif pour les colonisateurs. L'analyse du régime douanier révèle un commerce à "structure de type colonial" c'est-à-dire que le pays "est une source de matières premières et un débouché pour la métropole" (p. 143). La population européenne est la seule bénéficiaire de la mise en valeur du pays : profits pour l'oligarchie financière, tiers colonial pour les fonctionnaires (aujourd'hui étendu aux autochtones), divers avantages aux classes moyennes (p. 150). Au contraire, chez les Tunisiens on constate un appauvrissement progressif des petits paysans, l'apparition d'un prolétariat industriel et agricole, une sous-alimentation désastreuse (p. 163), un habitat rudimentaire, une situation sanitaire dérisoire (p. 172), une insuffisance notable du réseau scolaire. Un seul point en apparence favorable : l'accroissement constant de la population. Mais l'auteur xxx découvre qu'il s'agit [d'un] accroissement de la paysannerie, or les paysans, dans l'en-

3

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(*page coupée*) – annotation sur l'état du manuscrit ;

~~Rature~~ – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

Fig. 4 : Manuscrit d'Un essai de détermination du fait colonial, f°4

semble, se sont affaiblis. Il s'agit donc] réellement du
 vieux paradoxe, normale de ce que Adam Smith "la jeunesse"
 serait favorable à la dépopulation" (p. 184). Enfin l'examen
 des institutions politiques prouve un centralisme rigoureux
 qui ne laisse aucune participation effective de population
 à la gestion des affaires publiques (p. 105).

Le travail de M. Sebag nous paraît
 remarquable dans le ~~domaine~~ choix de méthodes
 comme dans les grands livres de sa documentation. On y
 trouve par exemple, entre autres, une analyse de la dynami-
 que des classes sociales, et notre connaissance originale et
 exacte (passage de la féodalité à la bourgeoisie - affirmation d'une
 bourgeoisie commerçante et industrielle - naissance d'un colonialisme).
 Et l'essentiel est atteint : il vient pleinement à nous montrer
 que le fait colonial tunisien est un fait essentiellement économi-
 que. A ce titre, son livre et à nous au dernier chef le résultat
 de l'enquête sur la situation coloniale.

Ceci dit, au nom de l'insistance de
 l'exhaustivité de cette enquête, ~~le fait colonial~~
~~est-il~~ peut-on dire, cependant,
 que le fait colonial soit intrinsèquement négatif, pour le
 colonisé s'entend ?

la grande pauvreté du livre (on en demanderait malheu-
 reusement. L'objectivité scientifique est souvent désertée)

Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°4

semble, se sont appauvris. Il s'agissait donc] seulement du
vioux
 paradoxe, signalé déjà par Adam Smith "la pauvreté serait
 favorable à la génération" (p. 174). Enfin l'examen
 des institutions politiques prouve un centralisme rigoureux
 que ne tempère aucune participation effective des populations
 à la gestion des affaires publiques (p. 202).

le travail de M. Sebag nous paraît
 remarquable dans lae précision des détails choix des matériaux
 comme dans les grandes lignes de sa démonstration. On y
 trouve par exemple, entre autres, une analyse de la dynami-
 que des classes sociales, à notre connaissance originale et
 exacte (passage de la féodalité à la bourgeoisie – apparition d'une
 bourgeoisie commerçante et industrielle – naissance d'un prolétariat (*page coupée*))

Et l'essentiel est atteint : il réussit pleinement à nous montrer
 que le fait colonial tunisien est un fait essentiellement économi-
 que. A ce titre, son livre est à verser au dossier plus général
 de l'enquête sur la situation coloniale.

Ceci dit, au nom précisément de
 l'exhaustivité de cette enquête, nous voudrions discuter
 quelques interprétations de l'auteur peut-on dire, cependant
 que le fait colonial soit entièrement négatif, pour les
 colonisés s'entend ?

la grande honnêteté du livre (en un domaine où malheu-
 reusement l'objectivité scientifique est souvent discutable)

4

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(*page coupée*) – annotation sur l'état du manuscrit ;

Rature – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

Fig. 5 : Manuscrit d'Un essai de détermination du fait colonial, f°5

et sa nécessité d'information font qu'il autorise la discussion.
 19) Ainsi sur le plan économique, s'il est clair que toute
 l'œuvre économique fut intéressée, il semble aussi que le pays
 actuel est en grande partie le ~~total~~ résultat du fait ~~colon~~
 colonial. Sans mesurer la transformation économique, il
 aurait fallu connaître précisément l'état de l'économie
 avant la colonisation. Néanmoins l'auteur signale dans le
 passé : un retard technique considérable (p. 166), un commerce
 sans ampleur, un abandon de la population aux rebouteux, un
 analfabétisme très étendu. Il note comme résultat de la
 colonisation une véritable transformation de l'économie (p. 156)
 : extension commerciale, industries naissantes, transformation de
 l'outillage et des techniques. Mais objecte l'auteur, il faut
 voir à qui cette transformation profite. C'est
 pourquoi il étudie séparément les deux populations. Et sa
 réponse est complète pour démontrer que la colonisation
 n'est qu'une "entrepris" économique et l'abandon de l'éthique
 coloniale. (L'Institut Pasteur de Tunis trouveait son origine
 dans un laboratoire de vinification). // Mais il faudrait
 distinguer, ~~en fait~~, peut être, entre la volonté
 humaine et les résultats de la marche de l'histoire. Or nous
 que la colonisation l'ait voulu, il s'est produit une transforma-
 tion profonde de la vie économique et sociale des colonisés.
 20/ C'est qu'il faudrait ajouter que le fait colonial est

Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°5

et sa richesse d'information font qu'il autorise la discussion.

1°/ Ainsi sur le plan économique, il est clair que toute œuvre européenne fut intéressée, il semble aussi que le pays actuel est en grande partie le résultat du fait ~~xxxxx~~ colonial. Pour mesurer la transformation économique, il aurait fallu connaître précisément l'état de l'économie avant la colonisation. néanmoins, l'auteur signale dans le passé : un retard technique considérable (p. 166), un commerce sans ampleur, un abandon de la population aux rebouteux, un analphabétisme très étendu. Il note comme résultat de la colonisation une véritable transformation de l'économie (p. 136) : extension commerciale, production accrue, transformation de l'outillage et des techniques. Mais objecte l'auteur, il faut voir à qui ~~cette transformation~~ profite cette transformation : C'est pourquoi il étudie séparément les deux populations. Et sa réussite est complète pour démontrer que la colonisation n'est qu'une "entreprise" économique et l'absurdité des thèses contraires. (L'Institut Pasteur de Tunis trouverait son origine dans un laboratoire de vimification). || Mais il faudrait distinguer croyons-nous, entre peut être, entre la volonté humaine et les résultats de la marche de l'histoire. Or sans que le colonisateur l'ait voulu, il s'est produit une transformation profonde de la vie économique et sociale des colonisés.

2°/ C'est qu'il faudrait ajouter que le fait colonial est

5

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(*page coupée*) – annotation sur l'état du manuscrit ;

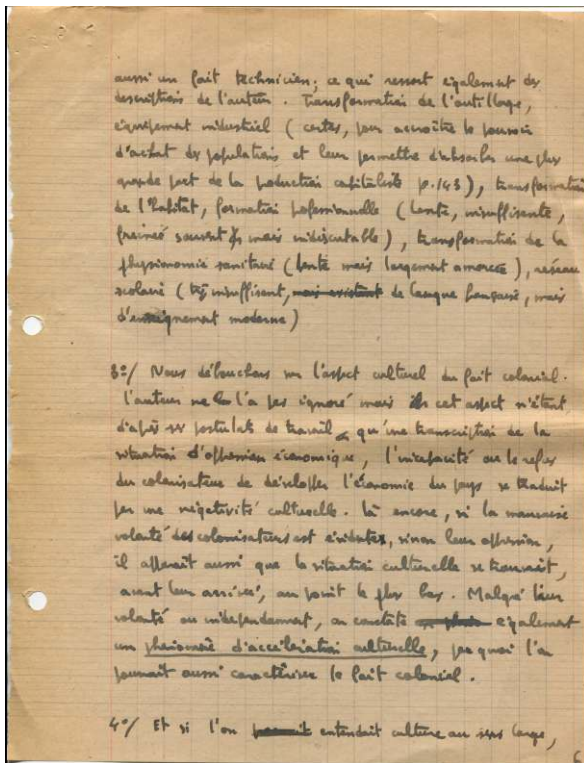
~~Rature~~ – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

Fig. 6 : Manuscrit d'Un essai de détermination du fait colonial, f°6



Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°6

aussi un fait technique ; ce qui ressort également des descriptions de l'auteur. Transformation de l'outillage, équipement industriel (certes, pour accroître le pouvoir d'achat des populations et leur permettre d'absorber une plus grande part de la production capitaliste p. 143), transformation de l'habitat, formation professionnelle (lente, insuffisante, freinée souvent) mais indiscutable), transformation de la physionomie sanitaire (lente mais largement amorcée), réseau scolaire (très insuffisant, mais existant de langue française, mais d'enseignement moderne).

3°) Nous débouchons sur l'aspect culturel du fait colonial. L'auteur ne l'a pas ignoré mais cet aspect n'étant, d'après ses postulats de travail, qu'une transcription de la situation économique, l'incapacité ou le refus du colonisateur de développer l'économie du pays se traduit par une négativité culturelle. Là encore, si la mauvaise volonté des colonisateurs est évidente, sinon leur oppression, il apparaît aussi que la situation culturelle se trouvait, avant leur arrivée, au point le plus bas. Malgré leur volonté, ou indépendamment, on constate en plus également un phénomène d'accélération culturelle, par quoi l'on pourrait aussi caractériser le fait colonial.

4°) Et si l'on prenait entendre culture au sens large,

6

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(*page coupée*) – annotation sur l'état du manuscrit ;

~~Rature~~ – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

Fig. 7 : Manuscrit d'Un essai de détermination du fait colonial, f°7

En fait il faudrait ajouter, en également un phéno-
 mène d'accélération sociale et politique. L'antériorité capitaliste
 se traduit par une unification économique qui liquide le
 morcellement économique du pays. Cette unification a comme
 principal résultat considérable : le renforcement de la
 nation, fort bien signalé par le livre p. 214

52/ Notons enfin, pour mémoire, l'aspect psychologique du
 fait colonial. Ainsi les Italiens bénéficient d'un regard
 favorable, insupportable si l'on s'en tient au seul aspect
 d'affaiblissement économique.

Pour conclure, nous ne saurions pas,
 cependant, que ces quelques remarques fassent oublier l'essentiel,
~~à savoir le grand intérêt de la définition de ce fait~~

que l'auteur a eue en la grande volonté de mettre au jour
 : le fait de colonisation, en Tunisie, est un fait ~~économique~~
 de dévalorisation économique de l'indigène.

Nous croyons seulement que pour une
 définition exhaustive du fait colonial, il faudrait ajouter que
 ce fait économique se traduit, malgré ou en l'absence l'absence
 de la volonté des colonisateurs, par des phénomènes d'accélération
 économique, technique, culturelle et politique. Cette constatation
 ne contredit pas, cependant, par ailleurs, les postulats de

7

Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°7

~~on peut~~ il faudrait enregistrer ~~un~~ également un phénomène d'accélération sociale et politique. L'entreprise capitaliste se traduit par une unification économique qui liquide le morcellement économique du pays. Cette unification a comme deuxième résultat considérable : le surgissement de la nation, fort bien signalé par le livre p. 214

59/ Notons, enfin, pour mémoire, l'aspect psychologique du fait colonial. Ainsi, les Italiens bénéficiant d'un préjugé favorable, inexplicable si l'on s'en tenait au seul aspect d'oppression économique.

Pour conclure, nous ne voudrions pas, cependant, que ces quelques remarques fassent oublier l'essentiel ~~le mérite le grand mérite d'a de l'auteur d'avoir mis en~~ l'auteur a ~~mis~~ eu le grand mérite de mettre en lumière : le fait de la colonisation, en Tunisie, est un fait ~~xxxx~~ ^{surtout} ~~xx~~ d'exploitation économique de peuple à peuple.

Nous croyons seulement que pour une définition exhaustive du fait colonial, il faudrait ajouter que ce fait économique se traduit, malgré ou en l'~~absence~~ l'absence de la volonté du colonisateur, par des phénomènes d'accélération économique, technique, culturelle et politique. Cette constatation ~~ne contredit pas~~ contredirait pas, d'ailleurs, les postulats de

7

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(*page coupée*) – annotation sur l'état du manuscrit ;

~~Rature~~ – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

Fig. 8 : Manuscrit d'Un essai de détermination du fait colonial, f°8

L'auteur con les résultats de l'action colonisatrice sont contra-
 dictoires : Développement du pays colonisé mais dans les
 limites de l'économie du colonisateur (économie de type colonial).
 Par suite l'accélération politique et culturelle aboutira
 à une prise de conscience de sa situation historique chez le
 colonisé, c'est-à-dire à la découverte du conflit. Ainsi,
 si la conscience de soi est chez le colonisé le résultat
 d'un certain niveau économique, ~~et social~~ ^{et social} les résultats
 de la colonisation, cette prise de conscience sera aussi
 celle de sa trop partielle liberté.

A. Memmi

Reproduction avec l'aimable autorisation de l'auteur

Transcription d'*Un essai de détermination du fait colonial*, f°8

l'auteur car les résultats de l'action colonisatrice sont contra-
 dictoires : Développement du pays colonisé mais dans les
 limites des besoins du colonisateur (économie de type colonial).
 Par suite l'accélération politique et culturelle aboutira
 à une prise de conscience de sa situation historique chez le
 colonisé, c'est-à-dire à la découverte du conflit. Ainsi,
 si la conscience de soi est chez le colonisé le résultat
 d'un certain niveau économique ^{et social}, suite aux conséquences
 de la colonisation, cette prise de conscience sera aussi
 celle de sa trop partielle liberté.

A. Memmi

8

NB : Memmi met effectivement l'accent aigu sur le dernier « e » du participe passé accordé au féminin, car il écrit vite. Cependant, ce n'est pas une faute de sa part. Nous gardons cette écriture pour rester le plus près possible du manuscrit.

« Essai de monographie » – ajouts au-dessus du manuscrit ;

(*page coupée*) – annotation sur l'état du manuscrit ;

~~Rature~~ – mot raturé mais lisible ;

* – lettre raturée illisible ;

xxxxxx – mot ou séquence de mots raturés et illisibles.

Transcription diplomatique par Karolina Resztak et Hervé Sanson pour la revue *Continents Manuscrits*

NOTES

1. Tapuscrit, p. 9.

2. *Ibid.*, p. 1-2.

3. *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard, Folio actuel, 2002, (première édition 1957), p. 133-134.

4. Tapuscrit, p. 6-7.

5. *Ibid.*, p. 7.

6. *Ibid.*, p. 3.

7. *Ibidem*.

8. *Ibid.*, p. 4.

9. *Ibid.*, p. 8.

10. *Ibid.*, p. 8.

11. *Ibid.*, p. 9.
 12. Cette formule est le titre de la dernière sous-partie de cet article, « Une solution possible ».
 13. Tapuscrit, p. 9.
 14. Manuscrit, p. 8 ; tapuscrit, p. 5.
 15. Tapuscrit, p. 6.
 16. Paul Sebag, *La Tunisie, essai de monographie. Une analyse de l'économie et de la société tunisiennes*, Paris, Éditions sociales, 1951.
 17. Tapuscrit, p. 1.
 18. *Ibid.*
 19. p. 2.
 20. p. 189.
 21. Manuscrit, p. 4 ; tapuscrit, p. 2.
 22. Manuscrit, p. 5 ; tapuscrit, p. 2.
 23. Tapuscrit, p. 3.
 24. *Ibidem.*
 25. Reprise chez Gallimard en 1985.
 26. *Portrait du colonisé, op. cit.*, p. 15.
 27. *Ibid.*, p. 16.
-

RÉSUMÉS

Le présent article entend présenter et analyser deux textes de jeunesse de l'intellectuel franco-tunisien Albert Memmi, l'un inédit, l'autre publié dans une revue locale : avant le célèbre *Portrait du colonisé* qui fut une bible de la lutte anticolonialiste de par le monde, la pensée du jeune Memmi s'est élaborée progressivement, en tâtonnant, ainsi que la prise en compte des manuscrits et tapuscrits de ces deux textes le souligne. En effet, le premier texte ici traité se limite à préconiser une réforme profonde du système colonial, tandis que le second texte prend déjà acte d'une iniquité irréductible du colonialisme, et appréhende le problème tunisien (et au-delà nord africain) de façon globale, et non par sa seule dimension économique, ainsi que la gauche française de l'époque le recommande.

This article aims to present and to analyse two texts the French-Tunisian intellectual Albert Memmi wrote in his youth : the first of them has never been published before ; the second one has been issued in a local magazine. Before Memmi's thinking ended up as the famous *The Coloniser and The Colonised*, (*Portrait du colonisé* précédé de *Portrait du colonisateur*) which was a bible of the anti-colonial fight throughout the world, it was worked up progressively, groping in the dark. The analysis of manuscripts and typescripts of the both texts emphasises it. Indeed, the first text discussed above is limited to recommending a deep reform of the colonial system, while the second text deeds the implacable iniquity of colonialism and comprehends the Tunisian (and beyond North-African) problem in a global way, not only by its economical aspect, as the French Left conceived it at that time.

INDEX

Mots-clés : Memmi Albert, analyse génétique, Tunisie, colonisation, manuscrit

AUTEUR

HERVÉ SANSON

Maître-assistant, Université d'Aachen (Allemagne)